

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 5 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, Maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSIL, Sophie DESWARTE, Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE, Maryline MENUZ, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB

Absents excusés : William BARRE
Alexandre EDOUARD pouvoir Francis EDOUARD
Laurent MAUGENEST
Mathieu NICOURT

Secrétaire de séance : Evelyne RIETSCH

Secrétaire administrative : Marie-Jeanne BENYAHIA

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 03 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé.

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2018

1. Demande de DETR « Vidéo protection »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet d'investissement pour un montant de 24 986,78 € HT soit 29 984,14 € TTC ;
- sollicite l'aide de l'état au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 (opération de 2ème catégorie : travaux visant à l'installation d'un système de vidéo-protection à hauteur de 80 % du coût hors taxes des travaux, soit un montant de 19 989,42 € ;
- arrête les modalités de financement selon le détail ci-dessous :
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant la déclaration du caractère complet du dossier ;
- autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2. Demande de DETR « Travaux d'accessibilité rue de la Libération »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet d'investissement pour un montant de 82 987,15 € HT soit 99 584,58 € TTC ;
- sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 (opération de 2ème catégorie : travaux d'accessibilité rue de la Libération à hauteur de 80 % du coût hors taxes des travaux, soit un montant de 66 389,72 € ;
- arrête les modalités de financement selon le détail ci-dessous :
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant la déclaration du caractère complet du dossier ;
- autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

3. Budget Primitif 2018 – Décision modificative n° 6 – correction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la décision modificative n°6 et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

4. Décisions modificatives M14

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la décision modificative n°7 et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

5. Budget primitif 2018 – décision modificative n° 8

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la décision modificative n°8 et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

6. SDESM – modification des statuts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vu la délibération n° 2018-56 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant modification de ses statuts approuve les modifications des statuts du SDESM ci-joints.

7. Communauté de communes du Val Briard – changement d'adresse du siège social de la communauté de communes du Val Briard

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification d'adresse du siège social de la Communauté de Communes du Val Briard à la Ferme Jean Jacques BARBAUX, 2 Rue des Vieilles Chapelles à Les Chapelles Bourbon à compter du 1er janvier 2019.

8. Autorisation de versement d'un acompte financier en faveur du RPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le versement d'un acompte sur la participation communale 2019 à hauteur de 10 000 € avant le vote du budget primitif 2019.

9. Création d'un poste d'agent administratif à mi-temps

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial à mi-temps à raison de 17 H 30 hebdomadaires.

10. Création d'un poste d'agent administratif à raison de 5 heures par semaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial à raison de 5 heures hebdomadaires.

11. Création d'un poste d'agent administratif à raison de 2 heures par semaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial à raison de 2 heures hebdomadaires.

12. Adoption d'une motion soutenant l'initiative de l'AMRF relative au coût du carburant excessif et l'émission de cahier de doléances

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal soutient l'initiative de l'AMRF relative au coût du carburant excessif et l'émission de cahier de doléances qui seront à compléter par les Vincelais avant le 16 décembre à midi.

Informations diverses / Affaires diverses

- M. Le Maire rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 26 janvier 2019 ; le repas des Aînés se tiendra le dimanche 5 décembre à l'école Jean de La Fontaine.
- M. Laforge indique que les travaux du pôle gare de Marles-en-Brie démarreront en janvier 2019 ; ces travaux sont plus longs que prévus car le site est pollué (découverte d'obus datant de la guerre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Prénom NOM	Pouvoir à	SIGNATURE
Olivier HUSSON	--	
William BARRÉ	-	Absent excusé
Etienne BEAUGRAND	-	
Claude BRUNIER	-	
Alain CLOYSL	-	
Sophie DESWARTE	--	
Alexandre EDOUARD	Francis EDOUARD	Absent excusé
Francis EDOUARD	-	
Martine LAFORGE	-	
Frantz LALANDE	-	
Laurent MAUGENEST	-	Absent excusé
Maryline MENUEZ	-	
Mathieu NICOURT	-	Absent excusé
Evelyne RIETSCH	-	
Valérie STRUB		